

Spécialités : Toutes

Gestion des rejets FSE

Mise à jour du 31/10/2018



Immeuble Le Gamma – 92 avenue des Logissons 13770 VENELLES Tél : 04 42 54 91 91 - Fax : 04 42 54 91 84 - www.televitale.fr



Après télétransmission, lorsqu'une facture en tiers payant est rejetée par la caisse, vous devez corriger et retransmettre la facture. *Cette manipulation doit être réservée lorsque la caisse n'a pas pu faire un recyclage de la facture (également appelé « traitement manuel » ou « traitement caisse » par la caisse d'assurance maladie).*

Si votre facture contient également une DRE rejetée par la complémentaire, commencez par traiter en premier le rejet de la facture en suivant les instructions ci-dessous, puis ensuite traitez le rejet de la DRE.

- Utilisateurs ayant comme écran d'accueil le Televitale INFO (infirmiers, médecins et pédicurespodologues)
 - o Cliquez sur le menu « télétransmission »

puis sur la rubrique « annuler factures transmises »



 Dans la liste, sélectionnez la facture, puis cliquez sur le bouton annuler. La facture passe de l'état « transmise » à « saisie » avec un nouveau numéro.





Pour modifier la facture :

• Cliquez sur le menu Télétransmission, puis sur la rubrique Vérifier.

Teletransmission		Outils	Lecteur	Impressions	Fenêtre	
	Préparer factures Transmettre					
-	Journal des lots et bordereaux Vérifier factures non validées					
ļ	Annuler factures transmises Annuler DRE transmises					
nission	Réception Noemie et ARL Rapport Noemie par lot Paiement Noemie par journée comptable					
	Messages de service Fichiers POP					
	Journal des Rapports N	lots arc oemie d	hivés es lots a	rchivés		
JSD	Paiement N	oemie p	our tous	les centres		
létrai	Gestion SC Journaux S	OR COR				
Τé	Rapprocher	nent SC	OR			

- Sélectionnez la facture et cliquez sur le bouton modifier.
- Utilisez ensuite la méthode habituelle pour valider votre facture :
 - Bouton « facturer en dégradé » pour faire une facture dégradée ou
 - o Bouton « certifier avec carte vitale » ou chargement dans un lecteur de cartes





- Utilisateurs du tableau de bord (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes) :
 - Cliquez sur le bouton « Noémie » dans la barre de commande et sélectionnez « annuler factures ou DRE transmises »

TRANSMISSION		
TRANSMISSION	Réceptionner les retours	
	Visualiser les retours par lots	
10 F 🚽 Rdv 🗖 🧿	Visualiser les retours par journées	
7 Calculer l'encours	Annuler facture ou DRE transmise	
	Defacturer	
Prescript	Revalider les factures	Prescr
RTE 01/09/20 E	Revalider les DRE	6
lo e o l	Fermer le menu	1
	renner rennena	16

- Dans la liste, sélectionnez la facture, puis cliquez sur le bouton annuler. La facture passe de l'état « transmise » à « saisie » avec un nouveau numéro.
- Pour modifier la facture :
- Cliquez sur le bouton « *Noémie* » dans la barre de commande et sélectionnez « *revalider les factures* ».



• Sélectionnez la facture et cliquez sur le bouton « modifier ».

Utilisez ensuite la méthode habituelle pour valider votre facture :

- o Bouton « facturer en dégradé » pour faire une facture dégradée
- o Bouton « certifier avec carte vitale » ou chargement dans un lecteur de cartes

